



Facture à payer et donation

Par **invite75**, le **16/02/2009** à **12:20**

bonjour,

ma mère est propriétaire du logement ou j'habite et je suis logé gratuitement, elle m'a fait une donation de ce logement, mais je me pose une question, si je n'arrive pas à payer une ou plusieurs factures (edf...) et que cela se termine au tribunal est-il possible que le juge décide que c'est à elle de payer (étant donné qu'elle est propriétaire et que je suis logé gratuitement puisque je n'ai pas de revenu)?

merci de vos réponses